

## SUR LE CAUSSE NOIR

- Les membres du **comité de pilotage** des sites Natura 2000 du causse noir se sont réunis fin novembre pour **faire le bilan des actions réalisées et valider les actions à venir.**

Les échanges ont porté sur l'avenir des contrats avec les agriculteurs ou encore sur le week-end naturaliste organisé fin juillet 2018, par exemple. Le compte-rendu est téléchargeable sur le site internet : [caussenair.n2000.fr](http://caussenair.n2000.fr)

**La prochaine réunion du comité de pilotage aura lieu en février / mars 2020.**



- **Un inventaire des amphibiens sur les points d'eau** du causse a été réalisé au printemps 2018.

Les animatrices Natura 2000 ont coordonné la **participation de 9 agents** de différentes structures (Agence Française pour la Biodiversité (AFB), Parc national des Cévennes, chargés de mission Natura 2000) sur 4 jours et 4 nuits de prospection. On notera la participation du **réfèrent national amphibien** à l'AFB.

**Une réunion d'information à l'attention des habitants du causse noir est prévue au printemps.** Les propriétaires des points d'eau seront également contactés individuellement.

--> Vous êtes propriétaire d'une mare ou lavogne ?

--> Vous ne voulez pas rater la réunion d'info ?

**CONTACTEZ-NOUS !**  
[n2000caussenair@gmail.com](mailto:n2000caussenair@gmail.com)

## AMPHIBIENS ET POINTS D'EAU DU CAUSSE NOIR : UNE RICHESSE À PRÉSERVER

- Le nombre de points d'eau pouvant accueillir des amphibiens est plutôt faible (27 sur 6000 ha)...

- ...mais ces points d'eau sont plutôt accueillants (présence d'amphibiens sur 24 d'entre eux).

- 11 mares ou anciennes lavognes ont été qualifiées en état de conservation « moyen ou mauvais » à dire d'expert, et mériteraient d'être restaurées.

- Les mares bâchées peuvent être propices aux amphibiens également.



Lavogne, Le Lagens, Lanuéjols

## SUR LA VALLÉE DU GARDON DE SAINT-JEAN

• Les membres du comité de pilotage se réuniront début 2019.

• La lettre d'information annuelle est disponible e téléchargement sur le site internet :

[valleegardonsaintjean.n2000.fr](http://valleegardonsaintjean.n2000.fr)

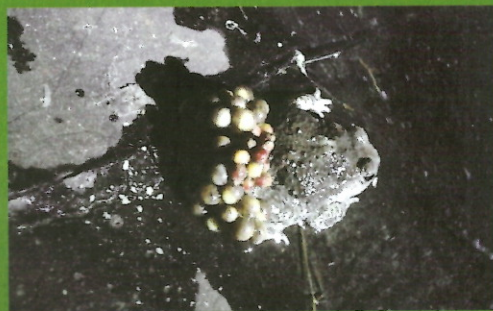
--> Des questions ?

**CONTACTEZ-NOUS !**  
[natura2000\\_gardonsaintjean@yahoo.fr](mailto:natura2000_gardonsaintjean@yahoo.fr)

- Fait rare dans le département, très peu de « poissons rouges » (ou carassins dorés) sont présents, ce qui est très positif car les poissons rouges sont de redoutables prédateurs des têtards (sauf pour le Crapaud épineux qui est toxique pour les poissons).



Le crapaud calamite (ci-dessus) et l'alyte accoucheur (ci-dessous, un mâle portant les œufs) sont les deux espèces d'amphibiens protégées par Natura 2000 sur le causse noir gardois.



Les amphibiens sont menacés de disparition partout dans le monde. Toutes les espèces d'amphibiens sont protégées à l'échelle nationale.

## SUIVEZ-NOUS AUSSI SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX !

Une page Facebook commune aux sites Natura 2000 et au Pacte Pastoral vous permet de suivre nos actions et actualités au fil des jours ! Venez nous y retrouver !

